

Maison PARENT-GROS

Pommard, Cote d'Or, France

N° de TVA : FR14420425969
N° d'accise : FR098117E0150

BGTL DEVELOPPEMENT
40 RUE PASCAL
75013 PARIS-13

N° de TVA : FR40309033538

Référence : BC BALLOT 002083 1/2

Facture N° 5003710 du 16/12/2022

Page N° 1

Conditionnement	Quantité	Désignation	P.u. H.T.		Montant H.T.	Tva
Blle(s) 0.750	6	Commande N° 5003616 du 22/03/2022 MOREY SAINT DENIS 1ER CRU LES MONTLS LUISANTS 2019 AF GROS	75,00		450,00	V3
Blle(s) 0.750	6	NUITS ST GEORGES 1ER CRU LES ST GEORGES 2019 AF GROS	94,00		564,00	V3
Blle(s) 0.750	12	BOURGOGNE HAUTES COTES DE NUITS 2020 AF GROS	18,00		216,00	V3

Tva	Libellé	Taux	Base H.T.	Montant
V3	TVA 20%	20,00	1 310,00	262,00

Total H.T.	1 230,00
Montant port H.T.	80,00
Net H.T.	1 310,00
T.V.A.	262,00
Total T.T.C.	1 572,00
Montant réglé	1 572,00

Date d'échéance : 16/12/2022 Mode de règlement : VIREMENT

Net à payer 0,00 E

FRREX20183080
FDA 19720811120

Facture N° 5003710 du 16/12/2022

Montant **0,00**
Code client BAGATEL

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Nous nous réservons la propriété de nos vins jusqu'au complet paiement du prix de vente.

Les risques de la marchandise incombent toutefois à l'acheteur dès la mise de celle-ci à sa disposition.

Toute somme non payée à l'échéance convenue porte de droit intérêt jusqu'au parfait paiement à un taux annuel supérieur de trois points au taux d'escompte de la banque de France soit $3.99\% \times 3 = 11.97\%$ pour 2008.

La loi de modernisation de l'économie N°2008-776 du 4 Août 2008 **impose un délai de paiement maximum de 45 jours fin de mois ou de 60 jours nets**, à compter de la date d'émission de la facture.

Respectez la date de règlement notée sur la facture.

Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement sera due au créancier en cas de retard de paiement, conformément à l'article 121-II de la loi n°2012-387 du 22 mars 2012.

Cette indemnité est fixée à 40€ par le décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012.

Toutes nos marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire, quel que soit le mode de transport, et sont payables à Pommard.

En cas d'avaries survenues au cours du transport, lorsque les marchandises ne sont pas livrées par nos soins, il incombe au destinataire d'exercer tous recours contre le transporteur, conformément aux articles 105 et 106 du Code de Commerce.

Par contre, lorsque nous livrons nous-mêmes les marchandises, les réclamations doivent être faites à la livraison.

En cas de litige, tant avec nos fournisseurs, qu'avec nos clients, attribution de compétence est faite aux tribunaux de notre siège social.

Domaine A.F- GROS

Pommard, Cote d'Or, France

N° de TVA : FR84383967346
N° d'accise : FR093117E0264

BGTL DEVELOPPEMENT
40 RUE PASCAL
75013 PARIS-13

N° de TVA : FR08917957300

Référence : bc ballot 2083 partie 2/2

Facture N° 5011141 du 16/12/2022

Page N° 1

Conditionnement	Quantité	Désignation	P.u. H.T.		Montant H.T.	Tva
		Commande N° 5011185 du 27/04/2022				
Bille(s) 0.750	6	RICHEBOURG GRAND CRU 2019	500,00		3 000,00	V3
Bille(s) 0.750	3	ECHEZEAUX GRAND CRU 2019	231,00		693,00	V3
Bille(s) 0.750	12	BEAUNE 1ER CRU "MONTREVENOTS" 2019	50,00		600,00	V3
Bille(s) 0.750	6	CHAMBOLLE-MUSIGNY 2019	47,50		285,00	V3
Bille(s) 0.750	6	BOURGOGNE HAUTES COTES DE NUITS 2019	17,00		102,00	V3
Bille(s) 0.750	12	BOURGOGNE PINOT NOIR 2019	16,25		195,00	V3
Bille(s) 0.750	12	BOURGOGNE HAUTES COTES DE NUITS BLANC 2020	18,50		222,00	V3
Bille(s) 0.750	6	VOSNE ROMANEE LES CHALANDINS 2019	50,00		300,00	V3
MG 1.50 L	3	VOSNE ROMANEE "CLOS DE LA FONTAINE" 2019 MAGNUM	130,00		390,00	V3

Tva	Libellé	Taux	Base H.T.	Montant
V3	TVA 20%	20,00	5 857,00	1 171,40

Total H.T.	5 787,00
Montant port H.T.	70,00
Net H.T.	5 857,00
T.V.A.	1 171,40
Total T.T.C.	7 028,40
Montant réglé	7 028,40

Date d'échéance : 16/12/2022 Mode de règlement : VIREMENTS

Net à payer 0,00 €

Facture N° 5011141 du 16/12/2022
Montant **0,00**
Code client BAGATEL

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Nous nous réservons la propriété de nos vins jusqu'au complet paiement du prix de vente.

Les risques de la marchandise incombent toutefois à l'acheteur dès la mise de celle-ci à sa disposition.

Toute somme non payée à l'échéance convenue porte de droit intérêt jusqu'au parfait paiement à un taux annuel supérieur de trois points au taux d'escompte de la banque de France soit $3.99\% \times 3 = 11.97\%$ pour 2008.

La loi de modernisation de l'économie N°2008-776 du 4 Août 2008 **impose un délai de paiement maximum de 45 jours fin de mois ou de 60 jours nets**, à compter de la date d'émission de la facture.

Respectez la date de règlement notée sur la facture.

Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement sera due au créancier en cas de retard de paiement, conformément à l'article 121-II de la loi n°2012-387 du 22 mars 2012.

Cette indemnité est fixée à 40€ par le décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012.

Toutes nos marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire, quel que soit le mode de transport, et sont payables à Pommard.

En cas d'avaries survenues au cours du transport, lorsque les marchandises ne sont pas livrées par nos soins, il incombe au destinataire d'exercer tous recours contre le transporteur, conformément aux articles 105 et 106 du Code du Commerce.

Par contre, lorsque nous livrons nous-mêmes les marchandises, les réclamations doivent être faites à la livraison.

En cas de litige, tant avec nos fournisseurs, qu'avec nos clients, attribution de compétence est faite aux tribunaux de notre siège social.